

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 19

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Dans la classification que nous avons établie nous trouvons des vins allant de 10% à 15 et même 16% d'alcool, quelques-uns parfaitement secs, comme l'Arvine et le Fendant, par ex., d'autres renfermant, par contre encore, malgré leur haute teneur en alcool, une dose parfois élevée de sucre non fermenté, tels la Malvoisie, ou l'Hermitage.

Les années particulièrement chaudes, les raisins des cépages fins restent sur souche jusqu'à l'ultime moment d'arrière-saison et donnent alors des vins mi-flétris ou flétris, qui atteignent vraiment une suprême distinction.

Devant tant d'abondance et de richesses oenologiques, on ne saurait sans risque déclarer sa préférence pour l'un ou l'autre de ces crus que la terre valaisanne produit avec une si libérale magnificence. Le plus prudent est d'y goûter à tous au tour de rôle. Vous serez peut-être alors dans l'agréable embarras de ce président d'un Parlement de France qui, ne pouvant se décider entre le Bordeaux ou le Bourgogne, ajourna toujours à huitaine la prononciation de l'arrêt, tant il avait de plaisir à visiter les piées!

Qu'entre les vins du Valais, votre cœur balance donc longtemps, .... le plus longtemps possible.

Diolli/Sion, avril 1930.

Dr. Henry Wuilloud  
ing. agr.

N.B. La Chambre valaisanne de commerce à Sion fournit gratuitement tous les renseignements désirés.

## Sociétés diverses

**Ragaz.** — La Société de cures et de tourisme de Ragaz-les-Bains, dans son rapport sur l'exercice 1929, considère la dernière saison comme satisfaisante. L'affluence des baigneurs et des séjournants a été bonne pendant la haute saison, mais moins réjouissante durant l'avant et l'arrière-saison. On a compté au total 13.433 bâches et 98.194 nuitées, au lieu de 12.759 bâches et 94.182 nuitées en 1928. Il y a eu 559 Suisses et 4526 Allemands; tous les autres pays ont été représentés par moins de 500 visiteurs. Avec un total de 152.000 fr. de dépenses, la société enregistre un déficit de 8.530 fr. Elle a dépensé 33.000 fr. pour la réclame, 70.000 fr. pour le bureau de renseignements, 15.700 fr. pour l'orchestre et 3.000 fr. pour des manifestations diverses.

**Gstaad.** — D'après le rapport annuel pour 1929/30 de la Société de développement de Gstaad et environs, cette station a eu en 1929 l'une de ses meilleures saisons d'hiver. La dernière saison d'hiver a également été bonne. La statistique donne les chiffres suivants pour l'exercice: 90.82 arrivées (exercice précédent: 8800) et 110.82 nuitées (108.415). Le plus grand nombre d'hôtes a été fourni par la Suisse; viennent

ensuite la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne. La kurtaxe a rapporté 43.000 francs. Le bureau de renseignements a expédié 25.000 prospectus, 2200 cartes pour skieurs, 1000 affiches et 5000 programmes des manifestations sportives. Un nouveau prospectus d'été, établi en six langues, a été tiré à 150.000 exemplaires. Un dépliant pour la saison d'hiver sera distribué à 20.000 exemplaires.

**L'Association des intérêts de Glion** a tenu son assemblée générale le 30 avril, sous la présidence de M. E. Hirsch. Le rapport du comité fait constater que l'effectif des membres se monte à 163. Les cotisations des sociétaires ont fourni 2678 fr. 20, les hôpitaux ont versé 3592 fr. 50, plus 5525 fr. comme produit de la vente des timbres. Le village a accordé une subvention de 375 francs. Le total des recettes s'est élevé à 13.532 fr. 20. Les dépenses ont atteint 11.502 fr. 97. Depuis sa réorganisation au printemps 1926, l'association a dépensé en réclame 48.761 fr., sans compter les parts versées à la Société de développement et à la Société des hôteliers de Montreux. Le comité a été réélu avec M. E. Hirsch comme président. M. L. Niess, de l'hôtel Victoria, est secrétaire. M. Erasimé, du Grand Hôtel et Righi vaudois, est caissier. En font également partie MM. A. Benoit, de l'hôtel des Alpes vaudoises, F. Buchs, des hôtels Bellevue et Belvédère et E. Stange, de l'hôtel de Glion.

**La Ligue internationale des adversaires de la prohibition** tiendra cette année son congrès à Budapest, les jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 juin. Les précédentes conférences annuelles ont eu lieu, à partir de 1921, à Lausanne, Bruxelles, Londres, La Haye, Paris, Porto, Rome, Vienne et Copenhague. Le congrès de Copenhague avait entendu des intéressants rapports, fortement documentés, sur les effets déplorables de la loi de prohibition en Finlande, sur l'action physiologique de l'alcool dans le corps humain, sur les expériences faites aux Etats-Unis sous le régime de la prohibition, sur les lois et projets de lois concernant l'option locale en Grande-Bretagne et en Irlande, sur l'importance des boissons alcooliques dans la production et le commerce des nations, enfin sur la réglementation de la vente des boissons alcooliques en Suède. Des problèmes tout aussi intéressants ont été portés à l'ordre du jour du congrès de Budapest.

**Le Syndicat d'initiative de Bex-les-Bains** a tenu dernièrement son assemblée annuelle sous la présidence de M. le Dr Chollet. Le président, le secrétaire et le caissier ont successivement donné des précisions sur l'activité de la société pendant l'exercice écoulé, dans le but de faire mieux connaître la station. Cette activité s'est manifestée surtout par une réclame intensive sous diverses formes: expédition de programmes-brochures et du Guide de Bex, affichage, communiqués et photos aux journaux, publicité radiophonique, concerts et divertissements. L'affiche Dent-du-Midi a été tirée à 5000 exemplaires et un dépliant à 30.000 exemplaires. Plus de 6.000 fr. ont été dépensés l'année dernière par la Commission de propagande, dont la principale ressource consiste en une contribution de 4.000 fr.

versée par les hôteliers de Bex. Le nombre des membres est actuellement de 146. Les recettes se sont élevées, celles de la commission de propagande non comprises, à 3040 fr. et les dépenses à 2845 francs. La cotisation annuelle reste fixée à 10 francs. M. le Dr. Chollet a été confirmé dans ses fonctions présidentielles.

**Les prix de gros** continuent à manifester leur tendance à la baisse. Durant la dernière semaine, les index sont tombés de 99,7 à 99,2 aux Etats-Unis, atteignant le niveau le plus bas de la période d'après-guerre, de 83,5 à 82,9 en France, de 95,2 à 95 en Allemagne, de 82,2 à 81,7 en Grande-Bretagne et de 66,1 à 65,8 en Italie. On se demande pourquoi et comment il se fait que les prix de détail résistent avec tant d'opiniâtreté à ce mouvement.

**La bière restera chère.** — L'arrêté fédéral de 1927 prévoyait que le supplément de douane sur le malt et l'orge serait prélevé jusqu'au mois d'octobre 1930. Il est question de prolonger cet impôt pendant quatre ans. Un projet sera soumis aux Chambres dans la session de juin. Et l'on prétendra une fois de plus que cette mesure, comme toutes les autres, n'entraîne aucun renchérissement de la vie. Le refrain est connu.

**Pour les vins vaudois.** — Le Conseil d'Etat du canton de Vaud propose au Grand Conseil la création d'un fonds de propagande en faveur des vins vaudois. Ce fonds sera alimenté, jusqu'à concurrence de 50.000 fr. par an au maximum, par une contribution annuelle des propriétaires de vignes et il sera géré gratuitement par l'Etat. Les sommes disponibles doivent servir avant tout à assurer l'existence d'un office permanent de propagande en faveur des vins vaudois.

**Le gaz baisse à Genève.** — Les rabais ci-après sont accordés à Genève aux abonnés dont la consommation annuelle de gaz dans le même immeuble dépasse mille mètres cubes: pour les premiers mille mètres, maintenus du tarif actuel, soit 26 centimes — de 1001 à 2000 m., rabais de 2 centimes par mètre — de 2001 à 3000, rabais de 6 centimes — de 3001 à 20.000, rabais de 8 centimes — de 20.001 à 40.000, rabais de 9 centimes — 40.001 et au-dessus, rabais de 10 centimes. Les rabais ne s'appliquent pas au gaz à tarif spécial pour le chauffage. Cette mesure en faveur des gros abonnés sera bien accueillie par l'hôtellerie genevoise.

**Le saindoux, le beurre et le lait.** — La Commission des douanes du Conseil national, réunie à Lugano, a commencé la discussion des articles du tarif douanier. Elle a traité la plus grande partie des droits sur les comestibles, les boissons et les animaux. La proposition de réduction générale présentée par les socialistes ayant été repoussée en première lecture, ses auteurs se sont réservés de la reprendre au Conseil national. Contrairement à la proposition

**M' CALLUM'S  
ESTABLISHED  
1807  
Perfection  
SCOTS  
WHISKY**

**CHAMPAGNE  
POL ROGER  
BY APPOINTMENT  
TO HIS MAJESTY THE KING**  
A. BUTOW, 8, RUE DE FRIBOURG, TÉLÉPHONE: MONT-BLANC 25.314, GENÈVE

**NICHOLSON'S  
DRY GIN  
THE PUREST  
SPIRIT MADE**

**COCKBURN'S  
PORT  
OPORTO AND LONDON**

## Rhabarber

feinen rostigeligen. Jedes Quantum zu den billigsten Tagespreisen sofort lieferbar. Grösste Kulturen d.Schweiz. An unbekannte Firmen Nachnahme.

Maier & Burkhardt, Kreuzlingen (Thurgau) Tel. 151.

## Orfèvrerie Jacob

Genève (St-Jean)  
Téléphone: Mt. Blanc 30.77  
Adr. télégraph: Jacobor, Genève

Fabrication spéciale pour  
Hôtels et Restaurants

Couverts et Orfèvrerie de table  
métal blanc argenté fortement

Réparations - Réargenture

Maison fondée en 1878 — 5 médailles d'or

**CHAMPAGNE  
GEORGE GOULET, REIMS  
LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS**

Agents généraux pour la Suisse:  
RENAUD Frères - Bâle - Zurich - St-Moritz

**HOTEL**  
ist die  
Oelheizung  
System  
Reinhält  
ideal Temperatur  
anpassung bei jeder  
Witterung.  
Kein Geruch.  
Kein Fuss.  
Kein Staubb.  
Kein Geräusch.  
Kein elektrischer  
Betrieb.  
Nur Vorrichtung  
keine Nachtheile

**BREVO**  
A.G. FÜR EXPLOSIONS-U.  
FEUERSCHUTZ

**HORGEN-ZÜRICH**

VERTERBEREICH, OFFERTEN, RENTABILITÄTS-BERECHNUNGEN UNVERBINDLICH.

**w. Geelhaar**  
Bern  
GEGR. 1869  
THUNSTRASSE 7

## Vin Villeneuve 1929

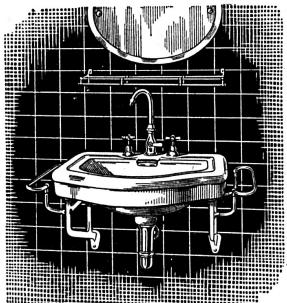
Le plus sain, diurétique, excellent pour malades. Expédition par fûts et à partir de 50 l. Ecoutez la voix de votre comité. Favorisez le producteur: P. Bonnard, vign., Villeneuve (Vaud).

**Wasch-Maschine „Venus-Ideal“**  
Specialtypen für  
Hotels, Pensionen u. Anstaltsbetriebe

Ihre Zeugnisse und Referenzen zu Diensten  
Verlangen Sie unsern illust. Gratis-Katalog

**Gebrüder Wyss, Büron**  
Waschmaschinen-Fabrik  
(Lucern)

**Dernier  
perfectionnement**



## Lavabo „SIMPLON“

le modèle ideal pour chambres d'hôtels

**GETAZ, ROMANG,  
ECOFFEY S.A.**

Lausanne — Genève — Vevey

Articles sanitaires : Dallages  
Revêtements

Exposition permanente

**Le fournisseur d'hôtels  
est en danger**

d'être dépassé par la concurrence  
s'il ne fait pas de la publicité.